

## Le PEDT : qu'est-ce que c'est ?



La commune de Dions a présenté un Projet Educatif Territorial aux partenaires institutionnels dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et éducatifs le 14 septembre 2016. Il a été approuvé par les services de l'Etat

(Education nationale), Caisse d'Allocations Familiales et Direction Départementale de la cohésion sociale le 23 septembre 2016. L'approbation de ce projet ouvre droit au versement d'un fond de soutien au développement des activités périscolaires.

Cette année, une nouvelle animatrice, titulaire du diplôme d'éducateur sportif a été recrutée. Ainsi les activités proposées aux enfants constituent une offre diversifiée et de qualité : musique, arts plastiques, tennis, contes, gymnastique. Les retours sont encourageants : les parents sont satisfaits et les enfants ravis !

## SOIREE MUSICALE



Samedi 8 octobre, l'ensemble vocal de l'Uzège « Les canards sauvages » a donné un concert au temple de Dions, bien rempli pour l'occasion.

Au programme un récital de chants populaires traditionnels des pays méditerranéens. Embarqués pour une balade ensoleillée, d'Israël à la Turquie nous avons parcouru l'Italie, la France, la Corse, l'Algérie, la Côte dalmate, l'Espagne et la Galice pour notre plus grand plaisir.

La conviction et la sincérité des choristes, dont deux Dionsois (Sophie et Daniel) ont séduit un public sensible à la qualité de leur prestation remarquablement animée. Un groupe à suivre sans modération !

## PAELLA GEANTE ORGANISEE PAR LE COMITE DES FETES.



La rencontre était prévue au Bruel. Une fois de plus la météo ne l'a pas permis ! Pourtant, un programme d'activités ludiques autour du cheval et du toro avait été soigneusement préparé par le comité. Il y en avait pour tous les âges !

C'est donc dans la salle du foyer de la place Brot, agrandie pour l'occasion par des barnums installés sur la place, que s'est déroulée cette soirée festive.

Le groupe « les uns différents », avec entrain, vitalité et talent a, tout au long de la soirée, entretenu un climat sympathique et joyeux.

Moment de plaisir partagé par tous....Merci aux membres du comité et autres bénévoles qui ont assuré avec brio, le succès de ce moment de convivialité.



11 novembre 2016

Les dionsoises et les dionsois sont venus nombreux rendre hommage à tous les morts pour la France, en présence d'enfants de l'école et d'un imposant détachement du 4ème régiment du matériel.

## Taxe d'élèvement des ordures ménagères : - 25% en 2017.

Les maires de l'agglomération Nîmes métropole ont adopté le principe d'un tarif commun de la taxe dès 2017. Pour Dions la taxe passera de 17,38%, taux actuel, à 13%. Cela représente une économie moyenne par foyer de 61 euros par an. Une économie non négligeable.

## Dions, village fleuri

Le Conseil départemental vient d'attribuer 72 plants pour fleurir le village : céraïstes, coréopsis, fétuques, gaura, heuchères, lavandes, coquelourdes, grenadiers à fleurs, sauges des prés, gattiliers, germandrées arbustives, euphorbes.... Ils viendront égayer l'entrée du village, nos rues et places. Mise en terre en janvier. Les volontaires pouvant nous donner un coup de main seront les bienvenus. Merci de prévenir la mairie.

## EXPOSITION PERMANENTE DES ARTISTES DIONSOIS EN MAIRIE



Les travaux de mise aux normes de la mairie pour l'accueil des personnes handicapées ont permis de rajouter la peinture des locaux. Nous avons proposé aux artistes dionsois, Jean-Pierre Brethon, Henri Aram Hairabedian et Gérard Trentin d'exposer leurs



œuvres de manière permanente. Merci à eux d'avoir accepté. Nous vous invitons à redécouvrir votre mairie embellie à l'occasion des vœux de la municipalité le 13 janvier prochain.

## Etat civil

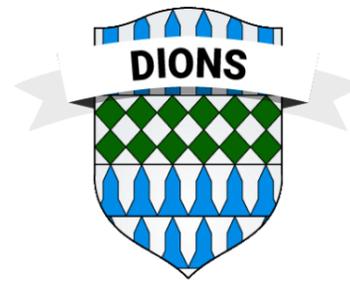
### Mariages :

M. Olivier Quesnel et Mme Virginie Benintendi le 22 octobre 2016. Sincères félicitations aux heureux époux.

### Décès :

Mme Denise Deschamps le 10 octobre 2016.

Condoléances à ses proches



Mairie de Dions  
N° 11—décembre 2016

# Bulletin municipal

Réserve de  
BIOSPHERE



GORGES du GARDON

## Après les rues

### Les chemins ruraux



Suite aux intempéries de 2014 un programme de rénovation des chemins avait été établi et soumis aux autorités de l'Etat. Il est en phase de finalisation. Sont concernés les chemins de la Cabane, de Beaucaire, du Pontel, Chauvel, du Valat de l'Orne, du Bruel, de Saint-Génies et du Grés. Il concerne la réfection des chaussées détériorées par les eaux de ruissellement. A noter

que la réparation du pont sur l'Esquille a été réalisée et le chemin du Bruel réouvert. Compte tenu de l'importance des travaux un marché sur appel d'offre devra être établi : signature en mars 2017 ; réalisation des travaux second trimestre 2017. Financement : Coût global : 170 000€, dont Etat 68% (115 600€), commune 32% (54 400€)

## Votre agenda

- Dimanche 11 décembre—14h—foyer place Brot**  
*loto de l'Association des parents d'élèves de l'école*
- Vendredi 13 janvier 2017 -15h - foyer de l'église**  
*galette des rois pour nos aînés*
- Vendredi 13 janvier 2017 - 18h30 - foyer de l'église**  
*vœux de la municipalité—apéritif*
- Vendredi 20 janvier à 20 h —foyer place Brot**  
*première rencontre citoyenne*

## Les berges et le pont sur la Braune



Le dossier de réfection des berges de Braune et du pont a été approuvé par les services de l'Etat le 26 octobre 2016, conforme à la loi sur l'eau. Le cahier des charges en vue du lancement d'un appel d'offre pour la passation d'un marché public est en cours de réalisation. Signature du marché avril 2017 ; réalisation des travaux : juin, juillet 2017.

Financement : coût global : 378 800€ dont Etat, Région, département, Nîmes métropole, et Sénat 76,3% (289 038€), commune 23,7% (89 762€).

A noter que des traces d'amiante ont été retrouvées dans les déchets inertes véhiculés par la Braune côté stade. L'évacuation de ces déchets nécessitera un investissement financier supplémentaire. La zone a été classée dans l'attente, interdite au public.

## EDITO

2016. Le programme de réfection des rues du village est terminé. Nous n'avons certainement pas pu répondre à toutes les demandes et les attentes des dionsoises et des dionsois et sommes conscients des « manques », contraints que nous étions par un budget déterminé. Nous avons voulu privilégier un travail de qualité assurant une pérennité certaine aux travaux entrepris, d'où le choix de l'enrobé au lieu du bicouche par exemple. C'est aussi des économies à terme.

2017. Un lourd programme à venir. Nous énumérons les principaux projets dans ces colonnes. Mais avant toute réalisation, je souhaite vous donner la parole. Le vendredi 20 janvier, je vous invite à une rencontre pour vous les présenter, recueillir vos avis, mais aussi pour répondre à toutes les questions qui vous préoccupent, sans exclusive ni tabou.

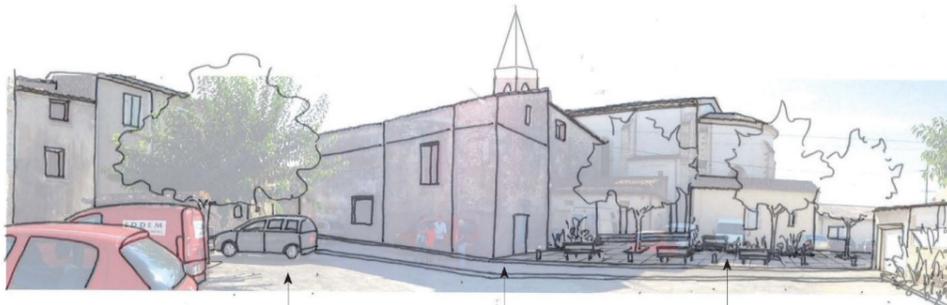
2017. Tout cela c'est préservé l'existant, notre cadre de vie. Sans perspective pour l'avenir. J'ai l'ambition de vous proposer dans les mois à venir, un mini-programme de constructions nouvelles au cœur du village, sur terrains communaux (6 habitations) pour accueillir de nouvelles familles et enrayer la diminution du nombre d'enfants accueillis à l'école qui rend son existence problématique.

Une première étape qui, je l'espère, incitera à l'initiative privée.

A tous, les conseillers communaux et moi-même souhaitons de joyeuses fêtes et vous donnons rendez vous le vendredi 13 janvier à 18h30 au foyer de l'église autour d'un verre.

Jean Verdalle, maire

## La place Brot



Le projet de mise en discrétion des réseaux électriques et téléphoniques place Brot et rue du Fort devrait être réalisé en 2017 par le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard en tant que maître d'ouvrage pour un montant global de 89 500€ dont 23 000€ à la charge de la commune.

Nous accompagnerons ce projet par une

renovation des espaces de la place Brot, pour le stationnement (indispensables vu le peu de possibilités dans le village) mais aussi pour la promenade et le loisir. Nous avons sollicité des subventions auprès de la Région, du Département et de Nîmes métropole. Coût global : 172 500€, dont subventions sollicitées 80% (138 000€), commune 20% (34 500€)

L'éclairage public sera réhabilité : coût global 20 000€ dont subvention SMEG 50% (10 000€), commune 50% (10 000€).

Enfin, le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon réhabilite la « maison des chauve-souris ».

*NB.: ces images ne sont que des avant-projets*



## Réseau d'eau potable



Le château d'eau est alimenté par le forage du Bruel. L'alimentation se fait par une alimentation unique passant par le pont sur la Braune, la rue du Puits neuf jusqu'au château d'eau en empruntant des passages privés. En cas d'incident grave, tout le réseau doit être coupé. Les travaux qui seront entrepris par Nîmes métropole en

mars prochain permettront de rendre indépendant le circuit d'alimentation en passant par les voies communales (Batiraille) et à doubler le circuit d'alimentation permettant ainsi des réparations sans incidences majeures pour les usagers. Une amélioration très importante mais qui ne résoudra pas le problème de la pression pour les habitants résidant sur les hauteurs du village. Nous persévererons pour que Nîmes métropole assure un service de qualité pour tous.

## Et encore

Passage surélevé à l'arrêt des bus sur la RD 22 : janvier 2017, sur subvention du Conseil Départemental

Programme d'adaptation des locaux à l'accueil des personnes handicapées : école, foyer, église, temple.: 2017-2018

Réfection de murs de soutènement : rue du Château, rue de la Cabane, allée des écoliers....: 2017-2018

## Ramassage des ordures ménagères

Pourquoi trier ses déchets? Comment ? Quelles économies pour les collectivités? Nous y reviendons plus tard..

Pour l'heure rappel des règles : **les poubelles doivent être sorties la veille des jours de ramassage et rentrées le lendemain.**

Force est de constater que quelques rares poubelles restent à demeure dans les rues, souvent ouvertes. Outre l'aspect esthétique peu flatteur, les animaux errants les visitent, laissant parfois trace de leur passage par quelques déchets récupérés éparpillés sur la chaussée.

Gardons notre village propre. Merci.

Page 2

## Pluvial

Dions est sujet à des phénomènes de fortes pluies épisodiques. L'eau ruisselle sur ses pentes avec des aléas forts de détérioration des rues et habitations, en particulier dans les secteurs « le Village », bas des rues des Espeluca et de la Batiraille, rue des Ecoles....

Une étude hydraulique a été commandée par Nîmes Métropole, en charge du pluvial, à la société Hydratec. Objectifs : recenser les axes de circulation des eaux, les points noirs et proposer des solutions permettant de maîtriser les ruissellements. Résultats attendus pour le mois de mars.

Mise en oeuvre par Nîmes métropole : nous y veillerons !

## Taxes d'habitation et taxes foncières : pourquoi augmentent-elles?

Elles sont calculées d'après les valeurs locatives cadastrales des biens concernés arrêtées chaque année par les services de l'Etat multipliées par les taux fixés par les communes.

Ainsi, même si la commune décide de ne pas augmenter les taux, les taxes dues peuvent augmenter du fait de la révision des valeurs locatives. Le produit des taxes est réparti entre la communauté d'agglomération Nîmes métropole et la commune. Pour 2017, le conseil municipal de Dions a décidé de maintenir les taux d'imposition actuels.

## La Commission départementale de sécurité à l'école de Dions.

La commission a visité les locaux et a rendu ses décisions le 18 novembre. A savoir, reste à réaliser :

- Un contrôle des installations électriques,
- une porte coupe-feu sur un placard : début 2017.

**Notre école fonctionne donc dans le respect des règles de sécurité.** Ce qui devrait rassurer parents, enseignants, enfants, mais aussi le maire qui en assume la responsabilité.

## Les gorges du Gardon : réserve de biosphère

**L'Unesco vient de classer les Gorges du Gardon en « Réserve Biosphère » : 669 sites dans le monde, dont 9 en France métropolitaine.**

Réserve de BIOSPHERE



GORGES du GARDON

La Réserve de biosphère des gorges du Gardon s'étend sur plus de 45 000 hectares mariant garrigues, plaines agricoles et yeuseraies, bordés par une agglomération de plus de 250 000 habitants. C'est un haut lieu de la biodiversité dont les pouvoirs publics ont souhaité garantir la préservation en instaurant

différentes mesures réglementaires dès les années 1980, telles que la classification du site selon la loi du 2 mai 1930 et une partie de celui-ci en Réserve naturelle régionale.

Après plus de 20 ans de gestion, le Syndicat mixte des gorges du Gardon a concrétisé l'ambition d'obtenir une reconnaissance internationale via la récente désignation des gorges du Gardon en tant que Réserve de biosphère. Cet engagement manifeste montre une volonté de la part de l'ensemble des acteurs, gestionnaires et usagers de préserver les gorges du Gardon en favorisant le développement équilibré de l'ensemble du territoire qui les protège.

En garrigue, Homme et espèces endémiques ont toujours été étroitement liés : pas de vie humaine sans la nature ; mais pas de diversité écologique sans une activité humaine pour maintenir les milieux ouverts indispensables à certaines espèces. Un atout supplémentaire pour développer le tourisme rural..



## Le cercle du livre

Depuis quelques années, la bibliothèque associative de Dions, « Le cercle du livre », vous accueille dans son local rue du Grès, à côté de la place Brot.

Elle propose à tous (enfants, jeunes, adultes) plus de 2 000 ouvrages (romans, policiers, livres historiques, documentaires, biographies, bandes dessinées, albums et romans pour enfants...).

Elle est gérée par une équipe de deux bénévoles qui sont heureuses de vous accueillir et de vous guider dans votre choix, en fonction des vos goûts et de vos envies de lecture.

Grâce aux nombreux livres donnés et aux acquisitions des dernières sorties littéraires, le fond documentaire se renouvelle sans cesse, offrant un vaste choix d'ouvrages aux lecteurs. Ponctuellement, la bibliothèque organise des après-midis « jeux de sociétés » et « café couture », ouverts à tous. Ces après-midis sont annoncés à l'avance sur les panneaux d'affichage municipaux.

Avec et pour son public, la bibliothèque « le cercle du livre » veut être un lieu vivant et ouvert à tous. N'hésitez pas à venir pousser la porte !

## Dernières acquisitions

Leïla Slimani - Une chanson douce

Prix Goncourt 2016

A travers la description précise du jeune couple et celle du personnage fascinant et mystérieux de la nounou, c'est notre époque qui se révèle, avec sa conception de l'amour et de l'éducation, des rapports de domination et d'argent, des préjugés de classe ou de culture. Le style sec et tranchant de Leïla Slimani, où percent des éclats de poésie ténébreuse, instaure dès les premières pages un suspense envoûtant.

## Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre inclus (dernier jour ouvrable : vendredi 30) Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes.

Peuvent s'inscrire tous les Français et les Françaises jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale, âgés de 18 ans au plus tard le 28 février 2017.

Les ressortissants des autres Etats de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir.



## Pièces à produire :

- Carte nationale d'identité ou toute pièce établissant la nationalité,
- Un justificatif de domicile

**Publication des listes électorales révisées** 10 janvier 2017.

**Recours :** auprès au tribunal de grande instance avant le 20 janvier 2017.

**Infractions :** toute personne qui aura

réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L 86 et L88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende.

## Yasmina Khadra—Dieu n'habite pas La Havane

Chant dédié aux fabuleuses destinées contrariées par le sort, Dieu n'habite pas La Havane est aussi un voyage au pays de tous les paradoxes et de tous les rêves. Alliant la maîtrise et le souffle d'un Steinbeck contemporain, Yasmina Khadra mène une réflexion nostalgique sur la jeunesse perdue, sans cesse contrebalancée par la jubilation de chanter, de danser et de croire en des lendemains heureux.

Page 3